

MIGRATIONS DEFINITIVES ET APPROPRIATION SYMBOLIQUE DU MILIEU. L'EXEMPLE DES TANDROY DU PLATEAU DE VINETA

Bernard MOIZO ¹, SAMISOA ²

¹ IRD, BP 5045 - 34032 Montpellier, Cedex 1, France ;

² CNRE, BP 1739 - 101 Antananarivo, Madagascar

Résumé :

A Madagascar, les conditions de migrations diffèrent considérablement d'un groupe de migrants à l'autre. Par le passé, on notait une tendance à des migrations temporaires, mais certains facteurs récents montrent, parmi les migrants, une émergence de la sédentarisation. Cette sédentarisation ne se fait pas sans heurts, d'une part, avec les populations autochtones, de l'autre, avec les membres du lignage et du clan restés en territoire d'origine. L'exemple qui a été choisi pour illustrer ce phénomène est celui d'un groupement villageois tandroy, anciens métayers sur une concession coloniale, où ils se sont fixés définitivement. Le principal intérêt réside dans le fait que ces Tandroy, souvent qualifiés de destructeurs de forêt, ont élaboré, en terre de migration, des règles très strictes d'utilisation des ressources (eau, forêt). C'est ce processus qui sera décrit et analysé afin d'en évaluer le potentiel, par exemple dans le cadre d'un transfert partiel de la gestion de certaines ressources aux communautés locales.

Mots-clés : migrations - représentations du milieu - *kokolampo* - Tandroy - Sud-Ouest malgache - dynamiques foncières

Abstract :

In Madagascar the conditions of migrations and settlements differ considerably from one group to another. In the past, a tendency for temporary settlements could be observed, but a few recent factors now show that among the migrants, some tend to become permanent sedentary dwellers. This sedentary occupation does not proceed smoothly with the local populations on the one hand nor with the members of the lineage or the clan who remained in their native territory on the other hand. The example taken to illustrate this phenomenon is that of a Tandroy village grouping, formerly sharecroppers on a colonial farming concession where they finally settled for good. The main interest of this study is that these Tandroy people who are often considered as forest destroyers, have elaborated, once they settled definitely, strict rules concerning the use of water and forest resources. This process will be described and analysed in order to assess the potentialities it offers, for example, in case of a partial transfer of responsibilities to the local communities in the management of some resources.

Key-words : migration - settlements - space representation - *kokolampo* - Tandroy - South west of Madagascar - land tenure dynamics

Préambule

Les travaux de terrain qui ont servi de support à cet article sont toujours en cours. C'est en partie pourquoi nous nous sommes volontairement limités à une description des faits et à une analyse débouchant sur des hypothèses provisoires et des questionnements, demandant à être confirmés par de nouvelles données ethnographiques. Le thème abordé, celui des relations entre migrants et autochtones dans un contexte de crise, est illustré à partir d'un seul exemple, relatif à une situation-type de la région. Nous sommes dans l'attente de nouveaux éléments, issus d'autres exemples dans le même secteur et dans des situations comparables, afin de replacer ces phénomènes sociaux dans leur contexte historique régional et malgache et, plus largement, dans une perspective théorique globale des innovations dans les processus de sédentarisation des migrants (Salzman, 1981). Il nous a semblé important de relater, pour la première fois par écrit, ce que nous avons observé de nouveau dans les attitudes et les comportements des migrants désireux de se sédentariser définitivement dans la région de Vineta, car il y a incontestablement des modifications de fond par rapport à ce qui avait été écrit jusqu'alors dans ce domaine (Hoerner, 1983 ; Randriamidona, 1990).

INTRODUCTION : LE CONTEXTE GENERAL

À Madagascar, l'installation de nouveaux migrants sur un territoire s'accompagne de nombreuses règles, mais c'est le respect mutuel qui garantit une certaine harmonie dans la cohabitation entre ces entités sociales (Fauroux, 1995). Cependant, et ceci n'est pas propre à Madagascar, les transformations sociales et les modifications du milieu naturel, consécutives à cette cohabitation, révèlent plus souvent les conflits et/ou le désordre que l'harmonie entre autochtones et nouveaux venus. On peut retenir l'aspect perturbateur du désordre, tant au niveau des systèmes sociaux qu'au niveau des systèmes de production, mais on peut aussi y voir un élément d'une dynamique de changements, au sein des groupes sociaux en présence, pour tenter, sur des bases nouvelles, de rétablir temporairement un ordre qui a été bouleversé et n'est plus efficient, une sorte de rééquilibrage qui puisse satisfaire tout le monde (Balandier, 1988).

Dans le Sud-Ouest de Madagascar, la présence de populations autochtones et migrantes, sur un même territoire, est, contrairement au passé, de plus en plus souvent caractérisée par des tensions entre groupes sociaux et des conflits d'usages des ressources, qui se matérialisent par deux types de crises : l'une, sociale, via une profonde remise en cause des pouvoirs locaux, et l'autre, écologique, pouvant être irréversible, dont la déforestation accélérée est la manifestation ultime.

La présence de migrants dans le Sud-Ouest de Madagascar est ancienne, mais leur sédentarisation définitive, souvent sous la forme d'enclaves à la périphérie des bourgades ou des bassins alluvionnaires (Réau, 1996), résulte des transformations historiques et conjoncturelles des flux migratoires en provenance du sud de l'île. Depuis une vingtaine d'années, mais surtout au cours de la dernière décennie, les tensions sociales et les dégradations environnementales, liées aux phénomènes migratoires, se sont considérablement amplifiées (Fauroux et al., 1992). L'arrivée de migrants dans un secteur est souvent annonciatrice d'une dynamique d'exploitation abusive de la forêt, dont l'accès est quasi libre dans le contexte actuel, suite à l'érosion du pouvoir des groupes autochtones lignagers : ceux-ci ne peuvent plus, comme par le passé, exercer un contrôle efficace sur l'ensemble du territoire du groupe.

L'ensemble des situations conflictuelles entre migrants et autochtones fait apparaître une concordance entre la jeunesse des migrants, et leur arrivée récente dans une région, et des crises sociales et écologiques plus aiguës. Sur la base de ces données factuelles, il serait cependant hâtif, et sans doute erroné, de procéder à une généralisation sous forme d'équation, qui associerait systématiquement les migrants à la déforestation. D'une part, parce que les autochtones participent, pour partie, mais tout aussi activement, à la déforestation ; de l'autre, parce que des communautés de migrants anciens, sédentarisés à proximité de massifs forestiers, semblent s'être alarmées de la raréfaction, voire de l'épuisement, de certaines ressources, au point de mettre en place les bases d'un système local d'accès à la forêt et au foncier : ce système est calqué sur les modèles traditionnels de contrôle socio-cérémoniel de l'espace, mais adapté à la situation actuelle en terre de migration. De telles tentatives permettent, d'une part, de renforcer la cohésion sociale des migrants anciens menacée par l'arrivée de migrants plus jeunes, et de l'autre, de s'arroger le contrôle et l'accès aux ressources de leur nouveau territoire. Les exemples sont pour l'instant isolés, mais ils existent et sont opérationnels, et, à ce titre, pourraient servir de support aux initiatives locales d'une politique décentralisée de gestion des ressources sur le long terme.

LES TANDROY DE VINETA : INSTALLATION, DEPLACEMENTS ET SEDENTARISATION.

La question des aires culturelles a fait couler beaucoup d'encre à Madagascar (Lavondès, 1967) : les deux ethnies concernées dans cet article, à savoir les Tandroy et les Masikoro, appartiennent à deux aires différentes.

Les premiers sont originaires de l'extrême Sud de Madagascar, ce sont avant tout des éleveurs, pratiquant aussi l'agriculture, que la péjoration des conditions écologiques et climatiques dans leur région d'origine a contraint à migrer depuis les années 1920 et surtout à partir des années 1930. On estime à plus de 500.000 personnes la population tandroy migrante dans les différentes régions de Madagascar (Hoerner 1991). Ils ont fait l'objet de nombreux travaux et représentent aujourd'hui l'image du migrant-type à Madagascar. Les Tandroy sont célèbres pour leur forte cohésion sociale, celle-ci s'affirme surtout face aux autres groupes ethniques, car il ne semble pas que l'on puisse trouver d'expression de cohésion sociale plus large que le clan, dans certains cas le lignage, en Androy (Esoavelomandroso, 1991). Les Tandroy n'ont jamais connu d'organisation étatique centralisée, on peut plutôt parler de mosaïque clanique que d'ethnie pour les définir. La puissance d'un clan dépend de la taille et des ressources du territoire que ses membres contrôlent et exploitent.

Les Masikoro, quant à eux, ont quitté le Sud-Est de Madagascar il y a plusieurs siècles et se sont installés, au 18^{ème} siècle, dans la zone allant du Mangoky à l'Onilahy, qu'ils ne contrôlent plus que partiellement aujourd'hui : cette zone a constitué le royaume masikoro jusqu'à son éclatement au milieu du 19^{ème} siècle (Hoerner, 1986). Ce royaume était divisé en plusieurs unités autonomes, chacune dirigée par des souverains, comme dans la plupart des autres groupes ethniques de l'aire culturelle du Sud-Ouest (Sakalava, Bara). Les Masikoro sont avant tout agro-éleveurs, ils pratiquent aussi la pêche et, en complément, la chasse et la cueillette en forêt. Chaque village masikoro possède un territoire aux limites définies, qui « *correspond à un véritable terroir, avec tout ce que le mot comporte de stabilité, de transformation apportée par l'homme au paysage naturel* » (Lavondès, 1967). Dans le passé, un Masikoro ne possédait pas de véritable droit de propriété sur la terre, plutôt un

droit d'usage limité par d'autres : ceux de sa communauté villageoise et de son lignage. Depuis les années 60, les droits lignagers et communautaires se sont estompés, au profit de ceux de l'individu, ce qui a considérablement affaibli le contrôle des Masikoro sur les territoires qu'ils occupaient, les rendant perméables à l'avancée puis à l'installation des migrants.

Les Tandroy, recrutés comme ouvriers agricoles sur la concession du domaine colonial dit «de Vineta», pour le compte de la sisalerie de Vineta (Société Malgache de Culture, SMC) dans les années 1940, étaient tous originaires de la même région de l'Androy, entre Tsiombe et Beloha. Le plateau de Vineta longe l'actuelle RN7 entre Andranovory et Mahaboboka, il est bordé par le Fiherenana. Auparavant, il était occupé par des groupes Masikoro, alors considérés comme les premiers *tompon-tany* (littéralement des maîtres de la terre). Les *tompon-tany* sont les membres du groupe lignager ou clanique qui, lors de son installation dans la zone, a établi un accord de respect mutuel avec les esprits du territoire et de la sylve et, par la suite, doit se porter garant de toutes présences et actions humaines sur son territoire. Il peut s'agir, selon les cas, des réels premiers occupants ou de ceux considérés comme tels.

A la suite de conflits avec d'autres groupes ethniques, et du fait de leur refus de travailler pour les colons sur leur propre territoire, les Masikoro *tompon-tany* avaient quitté la zone, bien avant l'arrivée des Tandroy. Cependant, même absents de leur territoire lignager, ils y étaient toujours considérés comme *tompon-tany* et respectés comme tels par les migrants de l'Androy : ces derniers, dès leur installation, souhaitèrent se conformer aux règles spécifiques de ce territoire et respecter les interdits ou *faly* liés à la fréquentation de certains lieux particulièrement connotés et/ou sacrés. Malheureusement, une partie seulement de la totalité des règles de *tane faly*¹ fut transmise aux migrants lors de leur arrivée sur la sisaleraie, du fait de l'absence des Masikoro. De surcroît, les migrants doivent être introduits sur un nouveau territoire, avec l'intermédiaire et l'appui des *tompon-tany*, les seuls humains aptes à contrôler les puissances spirituelles de certaines forces maléfiques présentes sur ce territoire, ce qui n'a pas été le cas à Vineta.

Dans un premier temps, les responsables de la SMC placèrent d'autorité le campement tandroy à proximité d'une rivière et d'un bosquet de gros arbres, reliquat d'un massif forestier. Pendant plusieurs années, le fort taux de mortalité infantile parmi les migrants, et les nombreuses maladies au sein de la population tandroy, furent interprétés comme la manifestation du mécontentement de certaines entités spirituelles du territoire, causé par le mauvais emplacement du campement. Plusieurs tentatives infructueuses ont été initiées par les migrants pour prendre contact avec les Masikoro *tompon-tany*, afin qu'ils puissent, par leur médiation entre les Tandroy et les esprits locaux, rétablir une certaine harmonie entre les hommes et le territoire. Les Tandroy étaient convaincus que leurs problèmes venaient d'esprits, vivant à proximité de la rivière ou du bosquet, ne souhaitant pas apporter leur soutien à des *mpiavy* (migrants au sens d'étrangers au territoire), dont la présence en ce lieu n'avait pas reçu l'agrément des *tompon-tany*.

Ce n'est que plus tard que les Tandroy eurent recours à un devin guérisseur, *ombiasy*, d'origine tsaka (un groupe ethnique du Sud-Est dont les guérisseurs sont particulièrement renommés), qui a pu nommer les esprits, identifier leurs particularités, définir les règles de conduite et les comportements à observer pour ne pas les offenser et obtenir leur soutien. L'*ombiasy* réussit partiellement à rétablir une certaine harmonie entre les hommes et les esprits du territoire, mais cet équilibre restait précaire tant que les Tan-

droy demeuraient à proximité du bosquet sacré qui, grâce à l'*ombiasy*, avait été nommé (*Morovoae*). A l'initiative des Tandroy, un certain nombre de règles comportementales furent alors édictées : elles s'inspiraient de celles en vigueur dans la région d'origine des migrants, adaptées aux exigences des esprits locaux, conformément aux indications de l'*ombiasy*. Ce nouveau pacte entre les hommes et les esprits du territoire fut alors formalisé par une cérémonie avec sacrifice de zébus, cérémonie qui aurait dû avoir lieu lors de l'arrivée des migrants sous la conduite des *tompon-tany*.

La faillite de la SMC donna l'occasion aux Tandroy de déplacer leur campement et de trouver, avec l'appui de l'*ombiasy*, un site approprié pour leur village, qu'ils appelèrent Antanimena. Depuis ce déplacement, le village étant situé à l'écart de la sphère d'influence des esprits, la vie des Tandroy a retrouvé une certaine quiétude. Les Tandroy, ne maîtrisant pas l'ensemble des règles de comportement, ni la multiplicité des rituels spécifiques aux esprits de la forêt et de la rivière, en dehors de ceux révélés par l'*ombiasy*, se contentèrent d'éviter ces lieux et d'y effectuer des prélèvements minimes : la pêche et l'abattage de gros arbres y sont interdits.

Deux éléments extérieurs, l'ouverture d'un layon pétrolier dans une forêt voisine et un chantier routier, causèrent de nouvelles perturbations. Dans le même temps, les migrants, dont le nombre augmentait régulièrement, se sédentarisèrent en s'appropriant de fait, pour les plus anciens d'entre eux, la concession délaissée par ses propriétaires après l'accession de Madagascar à l'indépendance. Puis, lors de la II^{ème} République, cette sédentarisation leur permit, selon eux, de prétendre à une appropriation définitive de la concession grâce à l'opportunité, donnée par l'Etat malgache aux collectivités de base, de posséder et gérer elles-mêmes les territoires sur lesquels elles étaient établies.

Le layon pétrolier désacralisa la forêt, faisant fuir les esprits, comme cela a été le cas dans d'autres régions (Esoavelomandroso 1988). Les ouvriers du chantier de la RN7, quant à eux, commirent l'offense de pêcher dans la rivière et de consommer le produit de leur pêche. Les descendants des premiers migrants organisèrent plusieurs cérémonies afin de tenter de compenser, par des sacrifices et des incantations, les actes négatifs perpétrés en ces deux lieux sacrés par des individus externes au village. Ces actes offensants furent perçus comme des souillures, dont les conséquences constituaient une menace directe pour les Tandroy. Malgré ces sacrifices expiatoires, les problèmes causés par ces transgressions perduraient : pluies tardives et insuffisantes, tarissement des sources, problèmes d'irrigation des rizières, épidémies et décès suspects causés par les esprits de la forêt.

Ces événements renforcèrent le caractère précaire de l'installation des Tandroy sur ce territoire, vis-à-vis des entités spirituelles présentes avant leur arrivée, mais, dans le même temps, ils initièrent une volonté de renforcement de la cohésion sociale des familles fondatrices, devenues soucieuses de faire front pour mieux contrôler l'accès aux ressources de leur nouveau territoire, face aux pressions externes croissantes.

Les Tandroy s'appuyèrent sur le système traditionnel d'entraide, *eky*, qui permet de mobiliser l'ensemble de la force de travail villageoise, afin de mettre en valeur le maximum de terres, et firent venir de nouveaux migrants pour occuper le plus d'espace possible sur l'ancienne concession. Ces nouveaux migrants étaient issus des mêmes lignages que les trois familles fondatrices d'Antanimena, et furent installés dans des villages satellites. L'augmentation des besoins en main d'œuvre, consécutive au «boom» du coton et au développement d'une agriculture partiellement mécanisée, substitua progressivement le salariat au système *eky* et au recours à des alliés ou parents. Les Tandroy développèrent

alors deux stratégies : recruter, pour la salarier, de la main d'œuvre en Androy, dans la même région mais en dehors du lignage ou du clan ; ou s'appuyer sur une solidarité ancienne, basée sur la parenté à plaisanterie, avec des Tanosy installés dans la région, qui ne purent y rester qu'en devenant salariés des Tandroy.

Les nouveaux venus créèrent leur propres villages, dont les emplacements furent déterminés par les premiers migrants Tandroy ou leurs descendants directs. Ces Tanosy et Tandroy eurent aussi la possibilité de louer ou d'acheter des terres aux familles fondatrices tandroy. En effet, ces dernières, bien que ne possédant pas de titres fonciers officiels, estimaient être propriétaires de l'exploitation, suite à l'échange de 200 bœufs contre un document officieux, rédigé par un fonctionnaire local, pour mettre un terme aux poursuites initiées par les descendants de la famille propriétaire de la concession, accusant les Tandroy d'occupation illégale. La forêt voisine du domaine de Vineta, appelée *Mamakitalola*, elle aussi traversée par le layon pétrolier, a été « achetée », au début des années 1970, par les Tandroy au garde forestier de Sakaraha, suivant une procédure identique.

A ce stade, on peut résumer la situation de la façon suivante : les descendants des premiers Tandroy sont définitivement sédentarisés et occupent le village d'Antanimena. Ils ont contribué à créer 6 villages satellites, occupés par des alliés Tandroy, et des Tanosy, qu'ils ont recrutés comme salariés agricoles, et à qui ils ont vendu ou loué des terres dont ils s'estimaient propriétaires. Les premiers défunts des familles fondatrices d'Antanimena ont été, dans un premier temps, enterrés en terre de migration, avec l'espoir de leur donner une sépulture finale dans l'Androy, comme cela doit être le cas pour tout migrant, dans l'attente que les parents concernés aient accumulé les richesses nécessaires à l'organisation des secondes funérailles. Conformément aux pratiques liées à la migration, les bénéfices des migrants, lors de la période coloniale puis durant les premières années de l'indépendance, étaient convertis en bovins, renvoyés dans l'Androy pour accroître les troupeaux lignagers demeurés en terre d'origine. Mais, lorsqu'il a fallu regrouper 200 bêtes pour obtenir les documents officialisant leurs droits fonciers, les anciens migrants ont choisi de faire scission d'avec leurs lignages d'origines dans l'Androy. Cette rupture étant matérialisée par des sépultures définitives, sur l'emplacement des premières parcelles défrichées en forêt, et par l'accroissement des troupeaux villageois en terre de migration. Ce sont aujourd'hui les descendants des trois premières familles fondatrices d'Antanimena qui possèdent leurs tombeaux à Antanimena et sont les plus riches en zébus.

INNOVATION SOCIALE ET APPROPRIATION SYMBOLIQUE DU TERRITOIRE

La rupture socio-cérémonielle d'avec le lignage d'origine permet aux migrants sédentarisés de pouvoir posséder leurs propres troupeaux en terre de migration, et d'y accomplir certains rituels, originaires de l'Androy mais transformés pour être adaptés à la situation. Par exemple, les jeunes garçons tandroy doivent, en principe, être circoncis devant le *hazomanga* clanique, un poteau cérémoniel érigé en territoire d'origine, à proximité du village-mère, qui symbolise l'unité du lignage ou du clan selon les cas, ainsi que sa suprématie sur son territoire (Lavondès, 1967). Pour les Tandroy d'Antanimena, la scission d'avec le lignage originel implique l'absence de *hazomanga*. Ils sont donc contraints d'avoir recours à des moyens « modernes » (comme ils les qualifient eux-mêmes : médecin, dispensaire de brousse) pour effectuer l'opération clinique de circoncision. Ils optent

pour des innovations cérémonielles en terre de migration, afin de conserver le caractère social et festif nécessaire, sanctionnant ce rite de passage : le jeune initié, une fois circoncis, est présenté à l'ensemble du groupe face à la plus haute termitière du territoire d'Antanimena, comme il devrait l'être devant son *hazomanga* clanique en Androy. On peut émettre l'hypothèse du remplacement symbolique du *hazomanga* de référence, qui n'a pas pu être déplacé de l'Androy, par cette termitière, toujours bâtie à partir de résidus de ligneux, donc dans le même matériau d'origine que le poteau cérémoniel et dont la présence à Antanimena serait antérieure à celle des Tandroy.

L'absence de rattachement à une structure lignagère tutélaire crée un problème de leadership et affaiblit la cohésion sociale des groupes migrants sédentarisés. C'est, en partie, la raison de l'échec des *dina* ou des *titiike*, serments collectifs dont l'efficacité repose sur la cohésion sociale des groupes qui les ont prononcés, dans certains villages de défricheurs, formés d'un agglomérat de groupes disparates de migrants, dont on a pensé pouvoir contrôler les activités en nommant un leader par groupe ethnique (Benaivo, 1999 ; Moizo *et al.* 1996). Les migrants tandroy d'Antanimena ont substitué à l'organisation lignagère la notion de région d'origine, comme ciment de la cohésion des unités sociales. On se souvient que les trois premières familles tandroy étaient de la même région, c'est donc autour de cet ensemble (trois familles, leurs parents, alliés et dépendants) que s'opère aujourd'hui la cohésion sociale à Antanimena et dans les 6 villages périphériques. Ainsi, graduellement, une unité sociale nouvelle a émergé et s'est affirmée au point d'être en mesure, aujourd'hui, d'accueillir les nouveaux migrants, à condition qu'ils viennent de la même région, de leur allouer des terres et de s'en porter garante jusqu'à ce qu'ils aient fait leurs preuves.

Le règlement des différends, des conflits et les prises de décision au niveau communautaire correspondent, dans leurs grandes lignes, au système opérationnel en Androy, que les migrants ont conservé, en partie, avec cependant une différence majeure : l'absence du *mpisoro* (leader cérémoniel qui est en principe l'aîné du lignage dominant), intermédiaire entre les hommes, le territoire, les esprits, les ancêtres et le *hazomanga*.

A Antanimena, le *mpisoro* a été remplacé par un triumvirat formé des aînés de chacune des familles fondatrices. Cette nouvelle organisation socio-cérémonielle a été rendue indispensable car, d'une part, il est très difficile, voire impossible, de déplacer un *hazomanga* tandroy hors de l'Androy et, d'autre part, l'érection et la consécration d'un nouvel *hazomanga*, en terre de migration, impliquent des responsabilités et des charges cérémonielles telles qu'elles ne pourraient être assumées correctement par une seule personne dans le contexte actuel.

Les descendants des fondateurs d'Antanimena se sont donc arrogés la fonction de *mpisoro*, au sens de coordinateurs et exécuteurs des activités rituelles, fonction qu'ils ne pouvaient, en principe, pas occuper car elle doit être assurée par un *tompon-tany*. Ensuite, ils ont érigé un autel sacrificiel, à proximité du reliquat de forêt sacrée, y ont accompli divers sacrifices, et adressé incantations et prières aux esprits du lieu, à leurs ancêtres défunts, enterrés à proximité, et enfin demandé l'aide des esprits de l'Androy pour la venue de la pluie. D'un commun accord, ils ont ensuite convenu d'un certain nombre de règles relatives au prélèvement de l'eau, à la pêche, et aux ablutions dans la rivière, et défini des comportements à observer en forêt : interdit de siffler, de la souiller de ses excréments ou d'y entrer quand le soleil est au zénith. Ces règles et interdits s'accompagnent de restrictions supplémentaires, applicables aux familles fondatrices (le jeudi est *faly*, donc on ne

peut effectuer de travaux agricoles ce jour), ou d'engagements impliquant l'ensemble des villageois (un taux unique pour la location d'un hectare de terre ou le tarif journalier de sarclage, par exemple).

Afin de légitimer leur statut d'intermédiaires entre les esprits du territoire et les villageois, et de le renforcer, les descendants des premiers migrants firent venir de l'Androy des membres de leurs lignages, possédés par des esprits locaux de l'Androy. Ces esprits appartenaient à deux catégories principales : les premiers liés au *tromba* (divers rituels permettant de soigner les femmes enceintes, les enfants malades, et d'interpréter les astres et signes zodiacaux) (Estrade, 1985) ; les seconds, dénommés *kokolampo* (Decary, 1930). Une fois les possédés installés à Antanimena, il fallut attendre que les esprits s'adaptent au nouveau territoire et y «trouvent» leur place. C'est à dire qu'ils choisissent un emplacement, à leur convenance, aux alentours du village, de la source ou du boqueteau, s'y installent et surtout notifient les possédés de leur nouvel habitat et des exigences relatives à leur nouveau statut (en se déplaçant, ils sont devenus les esprits du lieu), que les hommes devraient satisfaire pour ne pas les offenser. Un des esprits *kokolampo* a élu domicile dans un des grands arbres du bosquet, vestige de la forêt sacrée des Masikoro ; un autre, non loin des premiers champs défrichés par les Tandroy. Les autres se sont répartis en divers endroits du territoire villageois.

Les trois familles fondatrices cumulent à présent, grâce à un ou plusieurs de leurs membres, la totalité des charges symboliques et des fonctions cérémonielles à Antanimena : la femme possédée par les *kokolampo* appartient à la première famille, celle qui est *tromba* à la seconde. Enfin, une femme de la troisième famille assure la fonction d'*horombo*, sorte de guérisseur spécialiste en plantes médicinales, possédant aussi certains dons divinatoires. Le monopole des tâches et des responsabilités de la sphère du magico-religieux est détenu par ceux qui sont aussi les plus riches en zébus, qui accueillent les nouveaux migrants et leurs attribuent les terres. C'est à dire que, graduellement, et sans l'intermédiaire des anciens *tompon-tany*, les familles fondatrices se sont attribué toutes les prérogatives associées à ce statut qui, à présent, leur est reconnu par tous, y compris les anciens *tompon-tany* masikoro. Ces derniers, s'ils désirent avoir accès à des terres dans les environs d'Antanimena, doivent passer par ces familles, car leur cohésion sociale et leur emprise sur le magico-religieux les placent dans une position incontournable.

CONTROLE FONCIER ET GESTION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Les descendants des familles fondatrices profitent de leur nouveau statut de *tompon-tany*, qui se manifeste par un triple contrôle (social, symbolique et cérémoniel) sur un tout cohérent formé des humains, du village, du territoire et des esprits. Ils sont en mesure de gérer les conflits fonciers d'occupation et d'usage, sans contestation apparente et avec l'aval des anciens *tompon-tany*. Ils ont aussi souhaité édicter une sorte de charte villageoise, réglementant l'accès et l'utilisation des ressources ligneuses de la forêt de *Mamakitoala*, directement menacée par des migrants extérieurs à leur réseau d'influence. Ces Tandroy, anciens défricheurs, ont reboisé avec des eucalyptus certains secteurs dégradés de la forêt et ont pris conscience que la rareté, voire la disparition, des ressources forestières pénalisaient l'ensemble des groupes sociaux installés sur le secteur. La forêt, qui fournit une partie importante des produits nécessaires à leur besoins quotidiens (bois de chauffe, de construction, miel, tubercules), constitue une ressource unique, propriété

du groupe. Elle doit être protégée et il convient donc de la préserver, ou au moins de tenter de la gérer sur le long terme. Ce pacte moral, unissant tous les habitants de la zone, est garanti par les conseils des anciens des 6 villages concernés, chaque groupe d'*olobe* (anciens, au sens d'hommes respectés) étant chargé, d'une part, de faire observer la charte du milieu forestier et, de l'autre, d'en informer les nouveaux arrivants.

Les règles comportementales des humains vis à vis du milieu en vigueur à Antanimena combinent certaines règles propres à l'Androy avec d'autres, pour donner un ensemble syncrétique, regroupant les interdits des Masikoro et ceux des nouveaux *tompon-tany*, le tout adapté à la spécificité de la situation. Il est interdit, par exemple, de commercialiser du bois ou des produits forestiers à l'extérieur des villages, ceci afin de limiter les prélèvements à des fins commerciales. Les personnes étrangères à la zone n'ont pas accès aux ressources forestières villageoises, pour maintenir les collecteurs à l'écart et éviter l'installation sauvage de nouveaux migrants. Parallèlement aux nouvelles règles, les sites sacrés masikoro sont toujours respectés et personne de la communauté ne doit les souiller (feux, déjections humaines). Les lieux souillés et/ou désacralisés dans le passé, mais dont les Tandroy ne contrôlent pas les forces spirituelles qui y résident, sont tous frappés d'un tabou qui en interdit l'accès.

Les *kokolampo* sont des esprits dangereux et redoutés (Faublée, 1954). En Androy, ils sont souvent localisés dans des forêts sacrées et interdites d'accès. Ils sont comparables aux migrants tandroy car ils ont, eux aussi, une nature conquérante, c'est à dire qu'en quittant l'Androy, ils prennent toujours l'ascendant sur les esprits locaux, comme les hommes le font économiquement aux dépens des groupes autochtones. On peut y voir un transfert, vers le monde des forces surnaturelles, du dynamisme économique et de la réussite des migrants en terre de migration. Les *kokolampo* sont très susceptibles et exigeants en cas d'offense. Seule une personne possédée par les esprits *tromba*, ou un *horombo*, peut, à la fois, interpréter les raisons de leur courroux et proposer les moyens d'y remédier. Comme toutes ces fonctions sont monopolisées par les trois familles fondatrices, celles-ci sont donc en mesure d'exercer un contrôle social et cérémoniel sur la zone, et d'appliquer des sanctions ou d'obtenir les compensations nécessaires, en cas d'offense des *kokolampo*. La médiation entre les hommes et les esprits tutélaires du territoire est possible grâce aux trois éléments : *kokolampo*, *tromba* et *horombo*. C'est sans doute pourquoi la quasi totalité des villageois des 6 villages concernés sont, à présent, particulièrement respectueux des règles d'accès et d'utilisation des ressources du territoire, alors que, dans la plupart des villages avoisinants, ces règles sont devenues très lâches, voire inefficaces, et sont sans cesse transgressées.

CONCLUSION : DU PARTICULIER AU REGIONAL

Nous avons présenté les différentes étapes qui se sont succédées sur plusieurs années, dans un processus long et complexe, adapté à la situation, qui donne à présent aux Tandroy le statut plein et entier de *tompon-tany* sans avoir recours aux précédents détenteurs de cette fonction. De cet exemple, il est possible de tirer des enseignements à valeur régionale après quelques remarques préliminaires.

En premier lieu, cette dynamique se poursuit, elle n'a été que l'expression, dans ce cas symbolique et sociale, d'une réponse à des menaces externes sur un territoire et ses ressources, que le groupe n'était plus en mesure de contrôler. Dans la région, d'autres

stratégies, pouvant prendre de multiples formes, émergent face à une situation de plus en plus compétitive pour l'accès et le contrôle des ressources. On peut évoquer la participation active des Bara des villages limitrophes du complexe forestier Vohibasia-Zombitse à un programme de mise en place d'un parc national, et l'adoption momentanée, par des migrants, des techniques et des réseaux de commercialisation d'un programme de développement agricole (Projet Sud-Ouest). En fait, peu importe la diversité des formes que prennent ces innovations, à caractère stratégique. Ce qu'il faut retenir de ces initiatives, c'est qu'elles sont destinées, sur le fond, à mieux contrôler un espace et les ressources qu'il contient. Il s'agit d'une réaction collective à un double problème : le foncier et la raréfaction, voire la disparition, de certaines ressources (en sol, ligneuses) qui, graduellement, ont été appropriées et gérées individuellement.

La prise de conscience et les tentatives diverses qui l'accompagnent témoignent des profondes mutations du milieu et des sociétés du Sud-Ouest malgache. Après la déstructuration des systèmes sociaux et la destruction des milieux, on est dans une phase de transformation, de construction et de ré-appropriation : de l'individuel vers le collectif au niveau de la société, du court terme vers le long terme au niveau des pratiques. Il est encore prématuré de dire si cette dynamique l'emportera sur l'autre, qu'elle est censée combattre, mais de nombreux exemples dans le Sud-Ouest, et ailleurs à Madagascar², indiquent que les populations locales ont déjà formulé et mis en place des réponses endogènes à la double crise causée par la déforestation : leur efficacité, si l'on se réfère à l'exemple des Tandroy de Vineta, est supérieure à tous les bilans des programmes officiels de développement local et de protection du milieu émis au cours des 20 dernières années.

Notes

1. Ensemble des règles comportementales que les humains doivent observer sur un territoire donné, incluant aussi les interdits et les lieux sacrés, dont les *tompon-tany* sont à la fois les dépositaires et les garants
2. Campagne de plantation d'arbres par des comités de migrants dans le Menabe, groupements de défricheurs désireux de développer la rizi-pisciculture en forêt secondaire en pays Betsileo, forte implication dans les programmes écotouristiques de l'ANGAP des leaders traditionnels Betsimisarakana dans la région d'Andasibe.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALANDIER G., 1988.- *Le désordre*. Eloge du mouvement. Fayard, Paris : 252p.
- BENAIVO B., 1999.- *Migrations et dégradation forestière en Ibara Occidentale*, Mémoire de DEA, Département de Géographie, Université d'Antananarivo, Programme DESPAM - IRD/CNRE : 136p.
- DECARY R., 1930.- *L'Androy, essai de monographie régionale*. Tome I, Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales, Paris : 224p.
- ESTRADE J.M., 1985.- *Un culte de possession à Madagascar : Le tromba*. L'Harmattan, Paris : 394p.
- ESOAVELOMANDROSO M., 1988.- La destruction de la forêt par l'homme malgache : un problème mal posé. *Recherches pour le développement*, Série sciences de l'homme et de la société, 6 : 183-186.

- ESOAVELOMANDROSO M., 1991.- La cohésion sociale dans le Mahafale à la fin du XIX^e siècle. *Aombe 3. Cohésion sociale, modernité et pression démographique*, M. Esoavelomandroso (Ed.), Paris/Antananarivo, MRSTD/ORSTOM : 27-40.
- FAUBLEE J., 1954.- *Les esprits de la vie à Madagascar*. PUF, Paris : 139p.
- FAUROUX E., KOTO B., RAZAFIMAHALEO R. & TSIEBO M., 1992.- *Le problème de l'attribution des terres aménagées dans le cadre du projet PNUD/BIT/MAG de Mahaboboka*. ERA, CNRE/ORSTOM, Tuléar : 19p.
- FAUROUX E., 1995.- De la complémentarité à la concurrence : Sakalava et migrants dans l'espace social de l'Ouest Malgache. *Communication présentée au colloque: «Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales»*, Paris, 2-4 octobre, ORSTOM/Université de Paris IV.
- HOERNER J.M., 1983.- L'évolution des stratégies paysannes des originaires «*tompon-tany*» du Sud-Ouest malgache, *Madagascar, Revue de Géographie*, n°42 : 13-25.
- HOERNER J.M., 1986.- *Géographie régionale du Sud-Ouest de Madagascar*, Association des Géographes de Madagascar, Antananarivo : 188p.
- HOERNER J.M., 1991.- L'entité mahafaly face à l'explosion démographique, *Aombe 3. Cohésion sociale, modernité et pression démographique*, M. Esoavelomandroso (Ed.), Paris/Antananarivo, MRSTD/ORSTOM : 7-14.
- LAVONDES H., 1967.- *Bekoropaka. Quelques aspects de la vie familiale et sociale d'un village malgache*. Cahiers de l'homme, Mouton, Paris : 188p.
- MOIZO B., RANDRIAMAROLAZA L.P., ALPHONSE, RAMAROSON G. & SAMISOA, 1996.- *Evaluation du projet «Approche Communautaire pour la Conservation dans le SUD. Zombitse-Vohibasia» MG 0048 du WWF*. Rapport d'évaluation, WWF, Antananarivo : 60p.
- RANDRIAMIDONA P., 1990.- *Les relations inter ethniques dans le Menabe*. Mémoire de l'EHESS, Paris : 77p.
- REAU B., 1996.- *Dégradation de l'environnement forestier et réactions paysannes. Les migrants tandroy sur la côte Ouest de Madagascar*. Thèse de doctorat de géographie tropicale. UFR de géographie. Université Michel de Montaigne Bordeaux III : 371p.
- SALZMAN P.C. (ed.), 1981.- *When nomads settle. Processes of sedentarization as adaptation and response*. Praeger, New York : 185p.